DEMANDE DE SUBVENTION

FONDS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS

Opérations de reconnaissance des cavités souterraines et des marnières, dont les dangers pour les constructions ou les vies humaines sont avérés.

Traitement ou comblement des cavités souterraines et des risques d'effondrement du sol menaçant gravement les vies humaines.

LE DEMANDEUR

NOM OU RAISON SOCIALE…….……..……...

Tél. : ……E-mail : …..……...……..

Qualité : (propriétaire, locataire, exploitant, mandataire)…...……..

Forme juridique :

- ☐ Particulier
- ☐ Association
- ☐ Collectivité territoriale
- ☐ Entreprise
- ☐ Autre (à préciser)

Adresse postale …….……

…….…….…….

…….…….…….……

LE MANDATAIRE

……..…….

…….……..

…….……..

…….…

Pour les particuliers	Pour les collectivités territoriales	Pour les entreprises
Date et lieu de naissance : …… Numéro de sécurité sociale : …… Agent de la fonction publique d'État ☐ Oui ☐ Non	Nom et coordonnées du responsable de l'opération : …… …… …… …… …… …… Régime TVA : ☐ Assujetti ☐ FC TVA ☐ Autre (préciser)	N° SIRET : …….. Nom et coordonnées du représentant légal : …… …… …… …… …… ……... Nom et coordonnées du responsable de l'opération (s'il diffère du représentant légal) : …… …… …… …… …… ……... Effectif salarié à la date de la demande : ……...

LE PROJET

INTITULE DU PROJET ET RÉSUME DE L'OBJET

……...

……...

……..…..

……...

LIEU DE RÉALISATION / ADRESSE

…….…….
…….……
…….…….……
…….…..…

CALENDRIER ENVISAGE :

durée d'exécution …….…

date de commencement d'exécution …….……...…

COÛT PRÉVISIONNEL GLOBAL T.T.C. :……...…

PLAN DE FINANCEMENT ENVISAGE :

Financeurs	**Pourcentage (%)**	**Montant T.T.C. (en Euros) (ou HT pour les collectivités)**
État	80 % maximum	
Autofinancement (emprunt, apport personnel)		
TOTAL		

MONTANT DE LA SUBVENTION ÉTAT SOLLICITÉE :……*(ne peut être supérieur à 50 % de la valeur vénale du bien impacté, et plafonné à 36 000 € par bien impacté, cf Décret n° 2021-518 du 29 avril 2021 relatif au fonds de prévention des risques naturels majeurs)*

SOLLICITATION DE LA SUBVENTION

Je soussigné, en qualité de représentant légal du représentant du porteur de projet :

- sollicite une subvention de l'État pour la réalisation du projet précité.
- Certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier et des documents présentés.
- atteste sur l'honneur la régularité de la situation fiscale et sociale de l'organisme que je représente.
- certifie avoir pris connaissance des informations suivantes :
  - le projet ne devra être réalisé que si les autorisations préalables requises par la réglementation ont été obtenues.
  - le projet ne doit pas avoir commencé avant que le dossier ait fait l'objet d'un accusé de réception par l'autorité compétente, autorisant le commencement de l'opération.

J'ai sollicité les aides publiques indiquées au plan de financement du projet détaillé ci-dessus.

Fait à , le ,

Nom et signature

DOSSIER DE SUBVENTION

FONDS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS

Opérations de reconnaissance des cavités souterraines et des marnières, dont les dangers pour les constructions ou les vies humaines sont avérés.

Traitement ou comblement des cavités souterraines et des risques d'effondrement du sol menaçant gravement les vies humaines.

NOTE RELATIVE AU PROJET

- Description du projet
- Objectifs poursuivis et résultats attendus
- Moyens mis en œuvre
- Conditions particulières de réalisation, justification de son caractère fonctionnel, opération à tranches
- Références cadastrales du terrain

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

……
……..
……
……
……...
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

Fait à , le ,

Nom et signature

LISTE DES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES A PRODUIRE

- Un plan de situation.

- Un plan de localisation (extrait cadastral) de l'unité foncière concernée.

- Un document attestant de la souscription, pour les biens concernés, d'un contrat multi risques habitation en cours de validité, incluant la garantie contre les effets des catastrophes naturelles.

- Une attestation de l'entreprise d'assurance du propriétaire indiquant le montant des indemnités versées au titre de la garantie contre les effets des catastrophes naturelles et la nature des travaux de remise en état pour lesquels ces indemnités ont été versées, ainsi que la copie des factures d'entreprises ayant réalisé ces travaux ou, dans le cas où ces travaux n'ont pas été réalisés, un devis détaillé, daté, signé et comportant l'indication de l'organisme qui les a établis, permettant d'identifier les travaux de remise en état susceptibles de contribuer à la réalisation des opérations, études et travaux de prévention et le surcoût éventuel généré par ces derniers.

- Si l'entreprise d'assurance ne participe pas aux frais d'études et travaux faisant l'objet de la présente demande de subvention : une attestation indiquant cette décision de non participation

- Un devis détaillé (daté, signé et comportant l'indication de l'organisme qui les a établis) du coût des opérations, études et travaux nécessaires.

- Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.

- Une analyse des risques permettant d'apprécier l'importance et la gravité de la menace pour les constructions et les vies humaines.

- Dans le cas où un mandataire professionnel régi par la loi du 2 janvier 1970, dite loi «Hoguet», est désigné pour le dépôt du dossier, le dossier comprend en outre une photocopie du mandat de gestion « type loi Hoguet », accompagnée d'une photocopie de la carte professionnelle « gestion immobilière » ;

- Dans le cas où un mandataire non professionnel au sens du point ci-dessus est désigné pour le dépôt du dossier, le dossier comprend en outre une procuration sous seing privé, dûment signée des deux parties, ou une procuration autorisant un mandataire nommément désigné à prendre tous les engagements, à déposer le dossier et à recevoir, pour le compte du propriétaire, de l'exploitant ou du gestionnaire tout courrier envoyé par lui ;

- Si les travaux sont exécutés par un exploitant ou un gestionnaire locataire des biens, une déclaration sur l'honneur du locataire (si les travaux ne sont pas exécutés par le propriétaire sur l'honneur du demandeur de la subvention) selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et n'a pas déclaré les entreprendre pour lui-même

En complément, pour les associations :

- la preuve de l'existence légale (copie de la publication au journal officiel ou du récépissé de déclaration à la préfecture)

- si la date de création de l'association le permet : éléments comptables au 31 décembre de l'année précédent la demande de subvention

- si la subvention dépasse 23 000€ :
  - dernière liasse fiscale ou derniers bilans et compte de résultats approuvés par l'assemblée
  - copie des statuts ou de la convention constitutive

En complément pour les collectivités et personnes publiques :

- délibération de l'organe compétent approuvant le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel détaillé dans la présente demande de subvention

- éléments comptables au 31 décembre de l'année précédent la demande de subvention

- si la subvention dépasse 23 000€ :
dernière liasse fiscale ou derniers bilans et compte de résultats approuvés par l'assemblée et le rapport au commissaire aux comptes s'il y en a un

En complément pour les entreprises :

- la preuve de l'existence : extrait Kbis ou inscription au registre

- pour les entreprises appartenant à un groupe : organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, chiffres d'affaires et bilans des entreprises du groupe

- éléments comptables au 31 décembre de l'année précédent la demande de subvention

- pour les entreprises ayant une activité dans un secteur concurrentiel : tableau indiquant les aides attribuées par des personnes publiques, collectivités locales, État, Union européenne durant les 3 dernières années

- si la subvention dépasse 23 000 € :
dernière liasse fiscale ou derniers bilans et compte de résultats approuvés par l'assemblée et le rapport au commissaire aux comptes s'il y en a un

PIÈCES A FOURNIR LORS DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

- La déclaration d'achèvement de l'opération,

- Les factures détaillées et acquittées des entreprises ou organismes maîtres d'œuvre ayant réalisé les opérations de reconnaissance ou du traitement,

- Les rapports d'étude réalisés,

- Si le dossier a été déposé par un mandataire non professionnel, une procuration sous seing privé ou l'original d'une procuration notariée (une procuration par personne sera exigée si l'immeuble subventionné est la propriété de plusieurs personnes (indivision, usufruit/nue-propriété, etc.) ou une seule procuration notariée pour plusieurs personnes si la propriété de l'immeuble le justifie).

- Si le dossier a été déposé par un mandataire professionnel, une copie de la carte professionnelle « gestion immobilière en cours de validité ».